

Rapport de frais d'intermédiation 2014

	Répartition en % du courtage total €	Clé de répartition constatée en 2014 pour l'ensemble des opérations sur actions et assimilées entre	
		Le service de réception et de transmission d'ordres (RTO) et le service d'exécution d'ordres	Les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres (SADIE).
<u>Intermédiaires spécialisés uniquement dans la RTO et l'exécution</u>	1,58%	100 %	0 %
<u>Intermédiaires généralistes</u> La commission globale rémunère les fournisseurs du service de RTO et d'exécution et de SADIE qui sont des entités appartenant à un même groupe.	94,37 %	30 %	70 %
<u>Intermédiaires avec des contrats de Commission Partagée</u> Ce sont des intermédiaires spécialisés dans la RTO et l'exécution qui sont rémunérés comme des brokers généralistes, bien qu'ils n'aient pas fournis de services d'aide à la décision. La partie du courtage facturée au titre des services d'aide à la décision d'investissement, a été reversée à des tiers prestataires de ces services. Meeschaert Asset Management a conclu un accord de commission de courtage partagée.	4,05%	30 %	70 %